

ENVIRONNEMENT

AUDE
JACQUET

DIRECTRICE ET PRÉSIDENTE DE JACQUET SA
MANDATAIRE POUR LE PROJET BELLE-TERRE - THÔNEX ET SURVILLE - LANCY

LA PRÉCÉDENTE ÉDITION
DU CI MAG METTAIT À
L'HONNEUR LE QUARTIER
DE BELLE-TERRE À
TRAVERS LE TRAVAIL
QUALITATIF MENÉ PAR
LES CO-DÉVELOPPEURS
DU PROJET BATIMA -
C2I ET LES PILOTES CI
CONSEILS ET BATIMA
(SUISSE) SA.

Nous vous proposons dans cette édition un focus sur le concept paysager à travers l'entreprise paysagiste familiale Jacquet SA qui a travaillé en coordination avec le groupe Comptoir Immobilier dans le cadre de plusieurs projets parmi lesquels les quartiers de Belle-Terre (Thônex) et Surville (Lancy). Des projets qui se distinguent grâce à l'excellente collaboration de l'ensemble des parties prenantes (comprenant notamment les maîtres d'ouvrage, les services de l'Etat, mandataires et entreprises) et le département CI Conseils, responsable du pilotage général des projets.

**QUELS SONT LES NOUVEAUX
ENJEUX PAYSAGERS DES PROJETS
IMMOBILIERS DANS LESQUELS
VOUS INTERVENEZ ?**

L'intérêt porté aux espaces extérieurs est de plus en plus important, ce qui se traduit notamment par de nouvelles pratiques comme l'utilisation de la fosse de Stockholm, un dispositif qui permet de récupérer les eaux de pluie et de les renvoyer dans le sol afin d'éviter une surcharge des canalisations, tout en irriguant les arbres (permettant ainsi de compléter le cycle naturel de l'eau). Parallèlement, il faut être très vigilant sur le choix des végétaux. Avec le réchauffement climatique, l'hêtre, le charme ou encore le chêne, par exemple, s'affaiblissent. Il faut donc identifier, en fonction des terres, des variétés adaptées. Celles-ci viennent plutôt de l'Est car elles sont capables de résister aux fortes chaleurs, comme aux hivers rudes.

Pour les grands projets comme celui de Belle-Terre, nous assistons aussi au développement des « contrats de culture » qui garantissent la disponibilité des végétaux grâce à l'anticipation de la culture. Dès le début du projet, on installe une pépinière près du futur chantier où les arbres vont grandir durant trois à cinq ans, en fonction de la planification prédéfinie. Au moment voulu, les arbres sélectionnés sont transplantés à l'endroit défini. En plus de réduire l'empreinte carbone d'une livraison de plusieurs kilomètres, on garantit une meilleure acclimatation des végétaux et une valorisation de l'usage du sol, notamment si la pépinière s'établit à proximité immédiate du chantier. Les pratiques

“LE PLUS IMPORTANT
EST D'ÉCOUTER LE
CLIENT ET DE «METTRE
EN ARBRES» SON
PROJET.”

liées à l'entretien des espaces verts ont également changé. A Belle-Terre, nous avons eu recours à des moutons pour l'entretien de la prairie qui protégeait les stocks de terres. Un plan d'entretien en cohérence avec le respect de l'environnement immédiat (faune, flore) a également été établi en partenariat avec les équipes de la commune. Autre exemple, lorsque nous fauchons, nous laissons désormais l'herbe sur place afin de protéger la microfaune.

**GARDEZ-VOUS LE SOUVENIR DE
PROJETS EXEMPLAIRES QUE VOUS
AVEZ MENÉS À L'ÉCHELLE CANTONALE
OU SUISSE ?**

Tous les projets ont quelque chose d'exemplaire, mais celui de Belle-Terre est particulièrement intéressant. Nous sommes partis de zéro et le résultat est riche avec plusieurs types de végétation, des arbres majeurs, des promenades végétales, des places de jeu, un verger et un parc forestier participatif, planté par les écoliers de la commune de Thônex, inspiré par la méthode de végétalisation mise au point par le Japonais Akira Miyawaki. Cette méthode préconise une plantation dense de dif-



férents végétaux indigènes. L'initiative en revient à la commune de Thônex qui se montre très dynamique.

Le chantier de Belle-Terre comme celui de Surville, à Lancy, a aussi été exemplaire du point de vue de la collaboration entre notre entreprise, les communes et le département CI Conseils en charge du pilotage du projet.

**QUELLES SONT LES GRANDES
ÉTAPES D'UN PROJET PAYSAGER ?**

Le plus important est d'écouter le client et de «mettre en arbres» son projet. Quand nous sommes mandatés en tant qu'architectes paysagistes, nous allons sur place afin de nous imprégner du lieu. Par la suite, nous réalisons des dessins et des images en 3D de notre proposition ainsi qu'un budget détaillé. Dans le cas d'une collaboration avec un architecte paysagiste extérieur à notre

entreprise, la démarche est la même concernant la compréhension du projet et les attentes du client, mais il s'agit alors d'une mise au concours qui répond à des procédures précises. De manière générale, notre entreprise ne cherche pas à imposer son style dans un projet, mais vraiment à s'adapter aux besoins et envies du maître d'ouvrage tout en lui donnant un caractère unique.

**VOUS AVEZ RÉCEMMENT
OBTENU LA CERTIFICATION B CORP
QUI REPOSE SUR SIX PILIERS :
GOUVERNANCE, COLLABORATEURS-TRICES,
COLLECTIVITÉ,
ENVIRONNEMENT, CLIENTS,
TRANSPARENCE. COMMENT CETTE
CERTIFICATION SE TRADUIT-ELLE
AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ET
DANS VOS PROJETS ?**

Nous avons obtenu cette certification du premier coup, ce qui est rare, mais ces principes du développement durable ont toujours été ceux de notre entreprise. Les valeurs de ce mouvement sont en harmonie avec notre philosophie de travail et cette certification nous poussera à évoluer vers des solutions toujours plus responsables. En effet, nous avons toujours mis en place des mesures de

protection des sols, des arbres et de leurs racines contre la pollution et le compactage sur tous nos chantiers. Aussi, 100% de nos déchets verts sont revalorisés pour produire 4000m3/an de compost certifié FiBL comme intrant pour l'agriculture biologique, pour ne citer que ces quelques exemples. Nous allons également créer un poste de responsable du développement durable afin de structurer nos actions. De plus, en interne, nous avons constaté l'impact positif de cette certification sur les collaborateurs qui en sont très fiers.

**CETTE CERTIFICATION EST-ELLE UN
PLUS POUR LES CLIENTS ?**

C'est encore difficile à dire, mais la sensibilité vis-à-vis des questions environnementales progresse et peut-être que certains clients préféreront travailler avec des entreprises plus responsables. Par le biais de cette certification, les collaborateurs ont acquis de nouvelles connaissances et compétences, ce qui leur donnera aussi des outils pour mieux convaincre les clients. Pour conclure, nous travaillons sur des projets en accord avec nos valeurs.